



# RD 326 de Doucier à Val Dessus

I

## Description :

La RD 326, voie sans issue, longe la vallée du Hérisson sur la rive droite de celui-ci, elle dessert directement ou indirectement les hameaux de Chambly, Val Dessus et Val Dessus. Le parcours jusqu'au site des cascades s'allonge sur 8Km.



## SEQUENCE 1

L'attrait est immédiat au carrefour de Doucier, la perspective s'ouvre en enfilade sur la reculée, une ligne de rochers accompagne la voie.

La Caborne de Chambly ponctue cette séquence.



0 1km 2km



## SEQUENCE 2

L'effacement du relief et de la perspective peu valorisants banalisent cette séquence.

la présence d'éléments construits et de réseaux aériens

## SEQUENCE 3

Parcours très beau en sous-bois au bord du Lac du Val. Cette séquence de grande qualité constitue une sorte de «rattrapage» et ravive l'intérêt pour le site. Malheureusement, sans transition, la dernière perspective sur le lac est fermée, en point focal par la publicité de la ferme de l'Auroch.

SEQUENCE 4 : Après cet effet de douche froide, le passage à proximité de val Dessus apporte une note de qualité indéniable. La qualité du parcours est encore perturbée ensuite par des traitements paysagers inadaptés avant un dernier passage en sous-bois.



## Séquence 1 :

Sa qualité tient principalement à la perspective en enfilade orientée par les lignes de relief bien apparentes.

Le départ de la voie est suffisamment élevé pour que le regard passe au delà de la parcelle construite dans l'axe de la perspective, toutefois, la végétation de cette parcelle devrait être maîtrisée pour maintenir la perspective.

La végétation sous les roches devra être elle aussi maîtrisée pour leur mise en valeur.



Les roches accompagnent et valorisent la voie et le parcours.



Caborne de Chambly



## Séquence 2 :

Cette séquence a un d'aspect plus banal et monotone, la perspective étant limitée par une végétation plus dense au coeur de la vallée, aux abords des constructions du hameau de Chambly.

Cet effet s'explique aussi par le fait que la voie se dissocie ici totalement de son contexte, qu'il soit paysager ou construit, dans une portion rectiligne déviant le hameau.



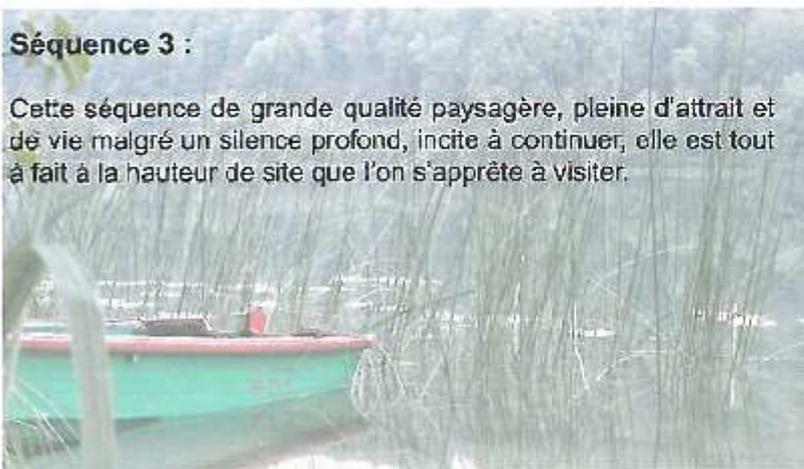
Réseaux aériens, publicité, traitement de la voie et des bas côtés peu valorisants.



Le parcours se banalise lorsque la voie, la végétation et les constructions se déconnectent du contexte paysager.

## Séquence 3 :

Cette séquence de grande qualité paysagère, pleine d'attrait et de vie malgré un silence profond, incite à continuer, elle est tout à fait à la hauteur de site que l'on s'apprête à visiter.



## Séquence 4 :

L'impact négatif de la signalisation de la ferme de l'Auroch est d'autant plus fort que la séquence qui le précède est d'une harmonie parfaite.

Mais outre le problème de mobilier publicitaire, il conviendra de repenser le traitement des anciens tracés de la voie, utilisés en parking. Leurs accès, leur structure et leurs rapports avec la perspective de la voie devront être améliorés.





**Atouts :**

- La qualité paysagère est apportée par des éléments naturels, mais aussi quelquefois par des apports humains, le hameau de Val Dessous et la partie ancienne de Val Dessus en sont de bons exemples dans l'adaptation des bâtiments au relief et le traitement des limites de parcelles.

**Points faibles :**

La longueur du parcours et l'uniformité de traitement de la voie rendent plus sensibles les points négatifs plutôt rares :

- le traitement des appels publicitaires
- les plantations et haies en rupture avec le cadre naturel,
- les parcelles en voie d'enfrichement.

**Problématique et enjeux:**

Un traitement spécifique par séquence pourrait réduire l'effet de longueur du parcours, par des interventions sur le cadre ou sur la voie.

La mise en valeur des points particuliers du paysage peut s'envisager par l'entretien des percées sur le Lac du Val, le déboisement des pieds ou hauts de falaises, l'enfouissement des réseaux mais aussi par une incitation des particuliers à adapter le traitement des jardins et des limites de parcelles.

La route doit conserver un caractère naturel mais adapté à la séquence qu'elle traverse, il pourrait être envisagé de réduire par endroits la largeur au profit des piétons aux abords du site, avec des zones délimitées de croisement ; en revanche des passages plus «roulants» pourraient être réalisés sous conditions.

Les abords de la voie, liaison visuelle avec l'espace naturel doivent être particulièrement soignés sur ce parcours (bas-côtés en prairie, rives du Lac du Val)

Les conditions de publicité et d'information doivent être définies. De fait, les équipements touristiques de la vallée sont en accès direct sur la voie et forcément visibles par le touriste en route vers les cascades, la multiplication des panneaux publicitaires est donc injustifiée.





## Description :

Cette voie relie le centre de Bonlieu aux cascades, au niveau du Saut de la Forge.

### SEQUENCE 3

La voie se prolonge ensuite en sous-bois de résineux jusqu'au parking aménagé. Le Pic de l'Aigle se profile au loin dans l'axe de la voie. Voilà où menait le labyrinthe...

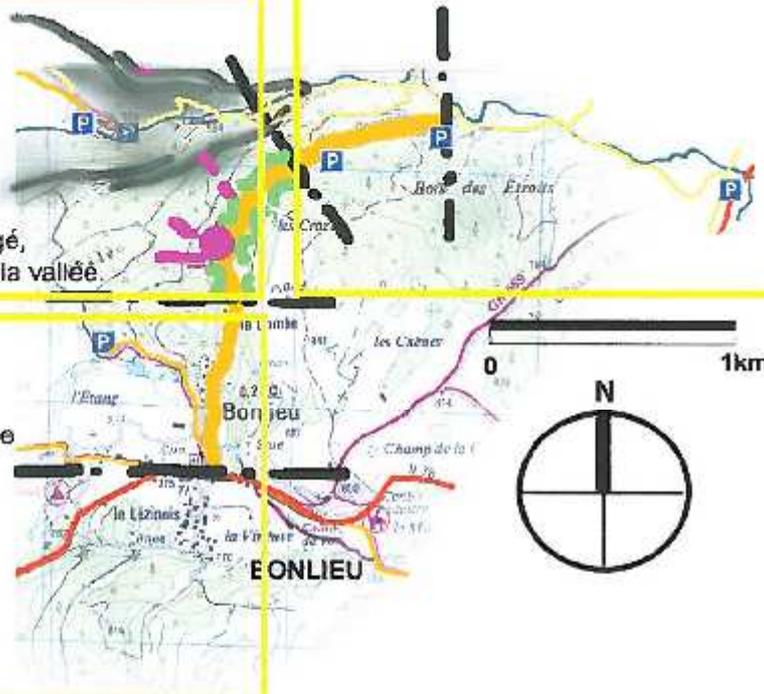
### SEQUENCE 2

Les haies de charmilles déjà amorcées dans la séquence précédente construite prennent ici une forme labyrinthique, et la voie se faufile dans ce couloir à effets de coulisses.

Outre le belvédère succinctement aménagé, quelques percées fugitives s'ouvrent sur la vallée.

### SEQUENCE 1

Des pavillons s'égrenent le long de cette première séquence sur une distance qui paraît importante compte tenu de l'attente que l'on a de découvrir un site naturel.



## Atouts :

- l'originalité et la grande qualité de la voie apportent un élément de satisfaction supplémentaire à la visite,
- avec la proximité du village de Bonlieu, le site paraît moins inaccessible que depuis Doucier (il perd aussi un peu de son mystère, il est «humanisé»)

## Points faibles :

- le passage en sortie de village ne valorise pas cet accès.

## Problématique et enjeux :

Cette voie donne un accès rapide et central au site des cascades du Hérisson sur la rive gauche où l'on ne retrouve pas de voie longeant le site de façon continue comme au Nord.

Elle possède de grandes qualités paysagères (haies de charmilles, percées) qu'il convient de sauvegarder en particulier en stoppant l'urbanisation qui s'égrene très loin en direction du belvédère.



Labyrinthe



Le gabarit de la voie s'élargit en forêt et dévoile une perspective sur le Pic de l'Aigle.



**Description :**

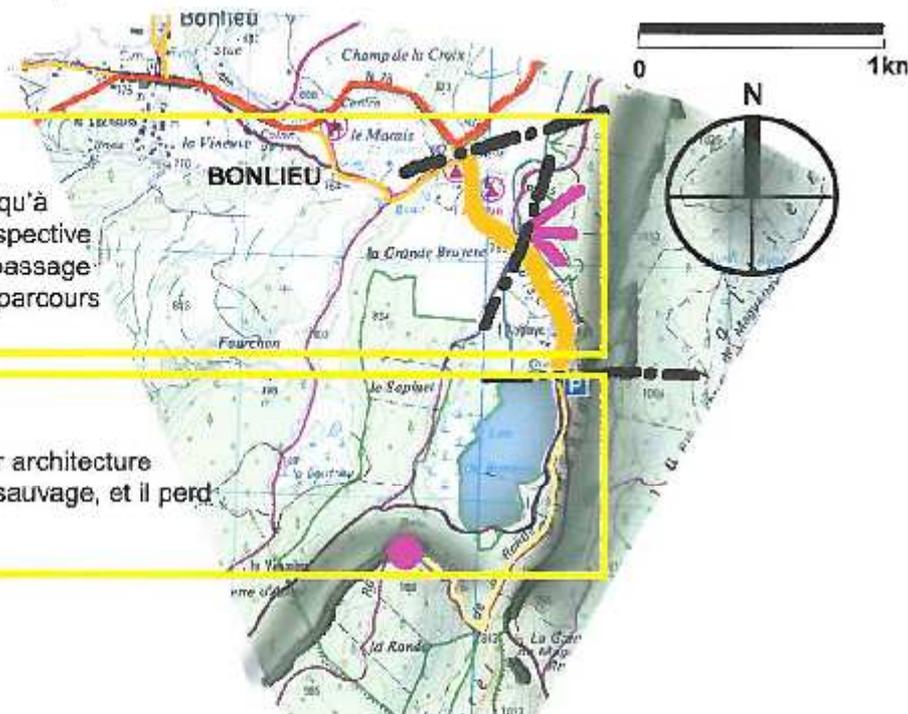
Le parcours vers le Lac de Bonlieu s'effectue en site constamment habité, la voie est bordée par le camping ou des constructions diffuses jusqu'au bord du lac, lui-même construit à sa pointe Nord.

**SEQUENCE 1**

La voie de petit gabarit serpente jusqu'à un carrefour remarquable par la perspective frontale qu'il offre sur la falaise. Ce passage est le seul événement marquant du parcours vers le lac.

**SEQUENCE 2**

La présence de constructions et leur architecture étonnent (et dénotent) dans ce site sauvage, et il perd un peu de son mystère.

**Atouts :**

- parcours très court depuis la RN 78 et Bonlieu,
- la vue découverte sur la falaise, est très pédagogique et permet la compréhension de l'ensemble du site.

**Points faibles :**

- déconnexion entre le site de ce lac qui passe pour le plus sauvage et rude, et le parcours pour y accéder.

**Problématique et enjeux:**

La sauvegarde et la mise en valeur de l'élément marquant du parcours qui est la vue sur la falaise. L'implantation de nouvelles constructions doit être évitée.



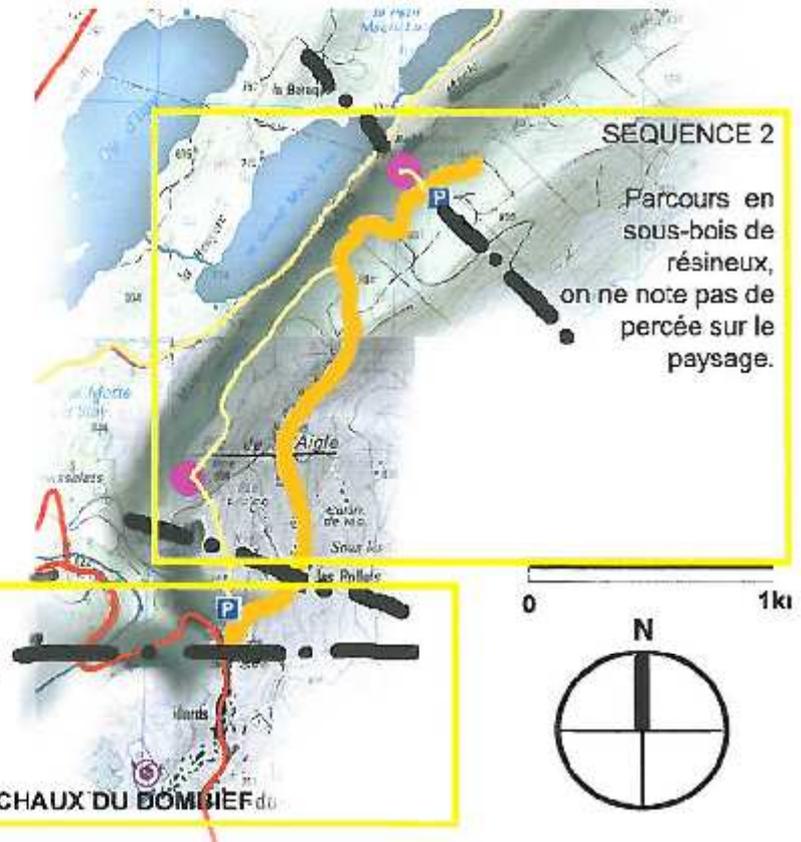


# Route Forestière du Bois de Ban

4

## Description :

Elle permet de rejoindre le Parking du belvédère du Pic de l'Aigle puis celui des 4 lacs depuis La Chaux du Dombief.  
Elle se prolonge ensuite jusqu'à la RN 5.



### SEQUENCE 1

Partie en zone urbanisée sous forme de pavillons s'égrennant le long de la voie.  
L'environnement est par ailleurs très aride et offre un aspect sauvage.

### SEQUENCE 2

Parcours en sous-bois de résineux, on ne note pas de percée sur le paysage.

## Atouts :

- découverte d'un paysage contrastant avec les autres secteurs des sites,
- accès à des points de découverte globale des sites.

## Points faibles :

- aspect chaotique au passage du parking de belvédère du Pic de l'Aigle,

## Problématique et enjeux :

Cette voie de dessert pure n'a pas de qualité propre à valoriser, elle dessert très directement le parking du Pic de l'Aigle et offre une jonction vers le belvédère des 4 lacs ; les circulations piétonnes sont peu probables du fait de l'offre large de sentiers vers les belvédères.  
Un traitement particulier pourra signaler le stationnement du belvédère des 4 lacs peu identifié, mais il doit être suffisamment respectueux pour que la qualité de route forestière ne soit pas altérée.



Raccordement de la voie sur la RN 78 à La Chaux du Dombief.



L'urbanisation crée un contraste avec le caractère aride et sauvage du site.



# Le stationnement

## Présentation :

Après les voies d'accès, ces équipements constituent le premier contact que le visiteur entretient avec le site, ils jouent donc un rôle important dans la fonction d'accueil.

Ils doivent être traités avec simplicité pour respecter au mieux l'environnement où ils s'implantent, mais aussi avec soin pour donner une image de qualité à la hauteur du site découvert.

Les circulations sont souvent surdimensionnées, et consommatrices d'espace.

Val Dessus	1
Bonlieu cascades	2
Ilay	3
Saut Girard. Bonlieu Lac. Belvédère des 4 lacs.	4
Belvédère de l'Eventail	5
Petit Maclu	6
Belvédère du Pic de l'Aigle	7
Le long de la RD 326. Ferme de l'Auroch et Pisciculture	8



## Description :

Situé au pied des du site des cascades, ce parc de stationnement est le point de départ pour une découverte des cascades dans les conditions idéales.

Il a été aménagé pour s'intégrer au mieux dans ce site sensible, des choix de revêtements verts se sont imposés pour un impact visuel minimum en particulier depuis le belvédère de l'éventail.

Afin de tenter de réguler la fréquentation, un système payant a été mis en place.



## Points faibles :

Attention : ne pas renforcer la végétalisation haute.

Gabarit de circulation important.



## Problématique et enjeux :

Le caractère payant est un atout pour la protection du site naturel des cascades car il permet une régulation et peut-être un respect plus grand des visiteurs.

L'un des effets pervers est le développement anarchique d'aires de stationnement non payantes.

La maison des cascades en cours de construction apportera une raison supplémentaire de découvrir le site à partir de ce point.

Des systèmes d'accompagnement à l'échelle du site pourraient inciter le visiteur à choisir ; une simple information serait peut-être même suffisante (à Ilay par exemple, centre de gravité des sites des 7 lacs et des cascades).

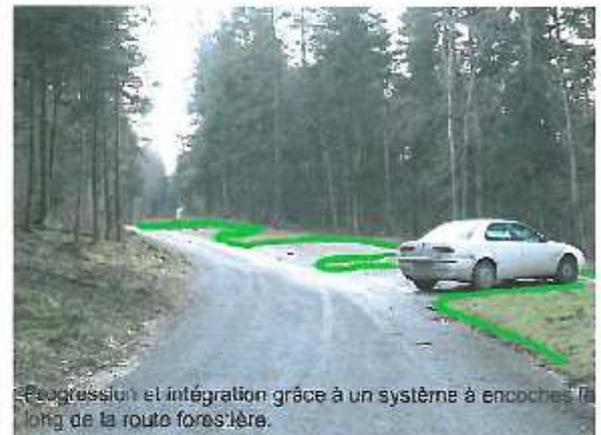




**Description :**

La parc de stationnement de Bonlieu se situe en prolongement de la Route Forestière des Cascades.

Le contexte boisé permet une intégration assez réussie, et surtout, limite l'impact sur le paysage. Une certaine progression se dessine avec tout d'abord un système d'encoches de stationnement le long de la voie puis une aire de stationnement plus importante donnant accès quasiment directement au site du Saut de la Forge.



Progression et intégration grâce à un système à encoches le long de la route forestière.

**Atouts :**

Une structure adaptée au contexte et bien intégrée.

Le contexte boisé permet d'intégrer plus facilement les équipements.

**Points faibles :**

Emprise importante en largeur, avec une circulation centrale large pour la partie basse.



Circulation centrale surdimensionnée.

**Problématique et enjeux :**

Ce parc de stationnement a été conçu au départ comme un équipement de régulation, avec un système de péage, à l'instar du parking de Val Dessus.

Ce site a un fonctionnement relativement indépendant, du fait de son accès véhicules par la rive gauche.



Accès direct au Saut de la Forge.



**Description :**

Ce parc de stationnement au départ bien structuré et intégré, avec des gabarits bien évalués, un fonctionnement intéressant avec voies à sens unique et végétalisation très bien adaptée est en train de s'étendre de façon anarchique et incontrôlée vers la crête.

**Atouts :**

Une structure de départ contrôlée avec un impact bien géré sur la RD39.

**Points faibles :**

Extension anarchique, sans structure donc très consommatrice d'espace.

**Problématique et enjeux:**

Les besoins doivent être quantifiés de façon particulière et globale.

Dans le cadre d'une requalification de l'ensemble du secteur d'Ilay qui est un point de convergence à l'échelle des deux sites considérés des cascades et des lacs, un projet global adapté au fonctionnement et aux besoins doit être étudié.

Les besoins en matière de stationnement doivent être quantifiés suivant les choix retenus à l'échelle globale.

En tout état de cause l'extension doit être maîtrisée et réfléchie en tenant compte des enjeux d'image du site, d'impact sur le grand paysage et l'environnement, de fonctionnement et d'économie d'espace.





## Saut Girard :

Cette petite aire de stationnement permet un accès au Saut Girard à partir d'un site vierge d'équipements touristiques, ce qui lui confère une atmosphère apaisante, renforcée par un traitement simple mais permettant une bonne intégration:

- le relief est respecté et le parking se situe en contrebas de la RD 75,
- une bande enherbée entre le parking et la route absorbe ce relief et éténue l'impact des surfaces minérales,
- la lisière de forêt limite des vues depuis la voie.



## Belvédère des 4 lacs :

Il consiste en un simple élargissement de la voie forestière son contexte boisé permet une bonne intégration.

Toutefois, un traitement simple (talus, limites de revêtements..) est à envisager pour permettre une meilleure identification du lieu et une amélioration des abords.

L'aspect naturel doit être préservé.



## Lac de Bonlieu :

Situé à la pointe Nord du lac, il est constitué, comme le parking du belvédère des 4 lacs, d'un élargissement de voie.

Il est situé dans un contexte boisé ce qui permet une bonne intégration et un impact minimum dans le grand paysage.



## Description :

Situé sur la RD 39, cette aire de stationnement consiste en un simple élargissement de voirie en enrobé. Il concorde avec un accès forestier.

Il dessert le belvédère de l'Eventail ainsi qu'une buvette, mais est situé de l'autre côté de la voie.

## Atouts :

Desserte possible de plusieurs points intéressants (belvédère mais aussi sentiers), centralité par rapport au parcours du site par la RD39.



Emprise large et pas structurée, pas de hiérarchisation des espaces.

## Points faibles :

Parking mal structuré et sans souci d'intégration.  
Large entrée sur la voie et surface importante mal exploitée.

## Problématique et enjeux :

A une distance de moins d'un Kilomètre de ce point d'accès au belvédère, un accès vers Château Garnier est possible, en amont, les enjeux d'aménagement sont donc importants ici et dépassent le simple aménagement du stationnement.

L'ensemble d'une séquence de voie et des zones de stationnement minimales et bien intégrées, liées aux équipements du secteur pourrait être traité comme un équipement de liaisons où une part plus importante serait donnée aux piétons.

On pourrait envisager de retravailler le tracé de la voie pour offrir un cheminement et un dégagement côté vallée, qui permettrait de valoriser l'accès au belvédère et d'améliorer la perception des équipements touristiques existants.

Un travail de hiérarchisation des espaces doit être aussi effectué.





## Description :

Cette aire de stationnement et de pique-nique est accessible depuis la RD 75 par une voie en boucle, elle est de ce fait éloignée de la voie par un espace naturel ce qui favorise son intégration.

Les zones de stationnement (sur herbe ou tout venant) sont distribuées par poches intégrées à la végétation existante.



## Atouts :

Le caractère naturel est bien préservé grâce au respect de la végétation existante et du relief. La voie est le seul élément minéralisé, le stationnement se fait sur une structure naturelle.



## Points faibles :

Le passage de la voie isole un secteur humide.





## Description :

Un parking réalisé à la sortie du village de La Chaux Du Dombief permet d'accéder au sentier reliant le Pic de l'Aigle.

Le parking a été très récemment agrandi par une plate-forme haute avec accès en corniche.



Etat existant en été 2001. Une couverture large sur la voie pour un nombre de places limité.

## Atouts :

Intégration grâce au surplomb et à un masque minéral le long de la voie (à vérifier)

## Points faibles :

Accès large sur la voie, et manque de structure du parking entraînant une surconsommation d'espace.

Dispersion et manque d'homogénéité des panneaux d'information touristique et publicitaires.



Le décaissement permet de conserver un écran par rapport à la voie.

## Problématique et Enjeux :

Voir l'évolution actuelle et le mode de fonctionnement avec les plate-formes hautes réalisées.

Vérifier la non-végétalisation du parking pour rester en accord avec l'environnement aride.



Le décaissement permet de conserver un écran par rapport à la voie.



## Description :

Des zones de stationnement des activités existantes sur la vallée ont «naturellement» trouvé place sur les anciens tracés de la RD326.



## Atouts :

- Utilisation d'espaces existants.
- Espace tampon enherbés entre la RD326 et ces espaces.

## Points faibles :

- Accès en continuité directe avec la RD, créant une difficulté de lecture de la voie (hiérarchisation des espaces).
- Multiplication des panneaux publicitaires,
- pas de structure donc mauvaise utilisation de l'espace disponible.

## Problématique et enjeux :

Ces zones de stationnement et les activités qu'elles desservent ont un impact important sur le parcours d'accès au site des cascades.

Un traitement purement structurant devrait tout d'abord permettre une meilleure lisibilité de la voie et une hiérarchisation des espaces.

Un travail sur les principes de signalisation devrait concourir à améliorer la qualité visuelle et à soutenir une image positive de l'ensemble du site.





# Les Sentiers de découverte du site

Ils irriguent le site et présentent aux visiteurs les coulisses des paysages.

Si le sentier des cascades en constitue la vitrine principale, d'autres sentiers se présentent comme des promenades plus intimistes, où la rencontre avec le génie des lieux (ou peut-être est-ce avec un sylphe ou une dame blanche ?) est de l'ordre du possible...

Sentier des Cascades	1
Sentier au bord des Lacs des Maclu et Ilay	2
Sentier autour du lac de Narlay	3
Sentier du Pic de l'Aigle	4
Sentier autour du lac de Bonlieu	5
Sentier depuis le Château Garnier jusqu'au Belvédère de l'Eventail	6
Autres sentiers	7



Photos M. LOUP



«Le Sylphe capitaine du lac de Bonlieu est un personnage bien particulier et mérité une attention spéciale. (...). On rapporte en effet que passant un soir dans les forêts en bordure du lac, il y fut tout à coup assailli et pris à la gorge par une meute de chats noirs qui tenaient sabbat sous un arbre. Il succomba sous le nombre, victime de la sorcellerie. Ce serait depuis ce temps-là qu'il hante les rives du lac de Bon-Lieu. (...)

Ce sylphe martial, botté, armé, casqué, chevauche dans les airs un blanc palefroi (...)

Le cavalier de Bon-Lieu rend service au voyageur en lui faisant rapidement franchir de grandes distances.»

Jean-Luc MORDEFROID - Les 31 Cascades du Hérisson

Photo M. LOUP





# le Sentier des Cascades

1

## Description

Le sentier des Cascades est le secteur le plus fréquenté du site. D'une longueur de 4.3 km, depuis le parc de stationnement de l'Eventail jusqu'à Ilay, sa dénivellée est de près de 300 mètres !

Les études de fréquentation ont montré que cette dernière est la plus importante au niveau de la cascade de l'Eventail, mais qu'elle décroît régulièrement au fil des chutes d'eau.

Le profil du sentier alterne des séquences accidentées sur lesquelles l'ascension est sportive, parfois périlleuse, et des séquences plus plates, qui évoquent davantage la promenade forestière.

Les cascades et chutes jalonnent le sentier, et maintiennent l'attrait de la randonnée jusqu'à son terme : le Saut Girard.



## UN PATRIMOINE PITTORESQUE REMARQUABLE

Photos M. LOUP

1. L'Eventail



5. La Forge



4. Château - Garnier



6. Moulin Jeunet



Doucier

la Fromagerie

le Fresnois

le Chaux-du-Dombief

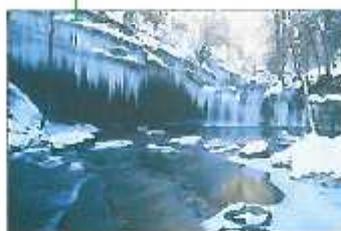
Dombieu

0 250 500 1 km

2. Grand Saut



3. Gour Bleu



7. Saut Girard





# le Sentier des Cascades

I

## ANALYSE SÉQUENTIELLE



Motifs paysagers :  
- lignes oblique ;  
- force cinétique et hydraulique ;  
- caractère pittoresque des lieux.

Itinéraire plus constant.  
Caractère rocheux.

### SÉQUENCE 2



### SÉQUENCE 1

Itinéraire accidenté, de forte dénivelée.  
Caractère montagnard.

Motifs paysagers :  
- lignes verticales ;  
- force cinétique et hydraulique ;  
- caractère monumental des lieux ;  
- "staccato".



Photo M. LOUP

### SÉQUENCE 3

Itinéraire relativement plat.  
Le Hérisson serpente, il hésite, nonchalant.

Motifs paysagers :  
- lignes horizontales, courbes sinueuses ;  
- cours d'eau apaisé ;  
- caractère alternant entre pittoresque et quotidien ;  
- "legato".



# le Sentier des Cascades

I

## SEQUENCE 1 : DU PARKING DE L'EVENTAIL AU GRAND SAUT

Séquence la plus fréquentée, elle présente également une dénivellation très importante. La configuration du site rend sa pratique délicate, tant dans la descente que dans la montée. Un grand nombre de visiteurs n'est pas préparé à ce type de randonnée.

Facteurs de dangerosité :

- Passage sous le Grand Saut particulièrement glissant ;
- Sections humides ;
- Zones de chutes de pierres ;
- Eboulis ;
- Surplombs.



## SEQUENCE 2 : DU GRAND SAUT AU SAUT DE LA FORGE



Séquence présentant un caractère plus escarpé : le chemin s'éloigne sensiblement du cours d'eau et s'accroche au versant. Du fait de l'instabilité des sols, le chemin s'érode facilement et les racines des arbres sont mises à nu : le sentier devient glissant, et les arbres ainsi exposés sont fragilisés. L'usure régulière et intense en saison touristique, rend la restauration naturelle très difficile, voire illusoire.

Facteurs de dangerosité :

- Sentier glissant et instable ;
- Patrimoine arboré fragilisé (le système racinaire, mais également les troncs qui servent régulièrement d'appuis...) ;
- Dénivellation importante, situation en surplomb.



## SEQUENCE 3 : DU SAUT DE LA FORGE À ILAY

Cette séquence est la plus aisée, ...et la moins monumentale. Du point de vue géologique, elle constitue la partie la moins évoluée de la «reculée», et les premières marches de la vallée du Hérisson. Le sentier est large, stabilisé, et renforcé. Il ne présente pas de dysfonctionnement particulier en terme de stabilité. Cette séquence est très fréquentée par un public



qui utilise préférentiellement le parc de stationnement d'Ilay.



# le Sentier des Cascades

I

## Les traversées : passerelle, gués et escaliers



L'itinéraire traverse à plusieurs reprises le cours du Hérisson, offrant au visiteur un parcours encore plus pittoresque.

Si les passerelles constituent indéniablement un intérêt supplémentaire en termes d'ambiances et de pratique de promenade, elles doivent s'intégrer dans leur site, et présenter un caractère indispensable.

Les escaliers métalliques constituent un mobilier «très présent» dans le paysage. Ces matériaux trouvent cependant une place légitime dans un site autrefois occupé par des fonderies et forges... non comme un retour vers l'histoire, mais comme une adaptation et une continuité.

L'impact sur le site est également provisoire : la structure hors sol n'use pas le site, elle le préserve même, et les aménagements peuvent être démontés le cas échéant : renaturation totale du site.



## Dysfonctionnements



## SECURITE : EQUIPEMENTS INSUFFISANTS OU INADAPTÉS



Les équipements assurant la sécurité du public sont parfois vieillissants. Ils sont issus d'aménagements successifs, au fur et à mesure des besoins et nécessités, par-

fois dramatiques. Ils ont permis de "sécuriser" en partie l'itinéraire.

Ils devront être revus globalement.

Il est nécessaire de définir les sections :

- dangereuses, à interdire ;
- périlleuses ;
- escarpées ;
- glissantes.

Pour chacune de ces situations, des principes seront étudiés.

Dans tous les cas, la déviation de l'itinéraire pourra être envisagée si les conditions d'intégration paysagère ou de sécurité l'exigent.

## ALTÉRATION DU SITE

L'érosion naturelle des zones d'éboulis, et l'érosion hydraulique ravinent le sol, le rendent instable. Ce processus mécanique doit être intégré dans les mesures d'aménagement : protection du site.





# le Sentier des Cascades

I

## Problématiques

Les caractères paysagers et topographiques du site, sa nature géologique, ajoutés à une forte fréquentation localisée et ponctuelle, se traduisent par une dégradation régulière du chemin, et des dysfonctionnements récurrents (et aggravés).

L'attrait et la fréquentation touristiques sollicitent le chemin à l'extrême, et rendent plus difficiles chaque année la reprise et la restauration naturelles du lieu.

Les problèmes rencontrés sont du même ordre que ceux des sites naturels de moyenne et de haute montagne. En premier lieu, une inadaptation entre le public et le site : nous avons en effet pu constater qu'une grande partie du public, même avertie, n'est pas équipée pour l'ascension des cascades du Hérisson :

- Mauvais (ou manque d') équipement ;
- Imprévoyance (absence de provision d'eau en saison estivale...);
- Sous-estimation du caractère périlleux du site : public âgé, ou trop jeune... La descente se révèle parfois plus impressionnante !

La Maison des Cascades résoudra en partie certains dysfonctionnements, liés à l'information du public. Cependant, les pratiques dangereuses ou inconscientes ne pourront être évitées, notamment pour les personnes allant à l'encontre des consignes de sécurité.



## ENJEUX

Des enjeux à différentes échelles :

- Une réflexion et des choix en matière de « pratique du site » : analyse du tracé, des traversées, d'autres itinéraires... Que voir du site ? Comment le voir ?
- Un traitement d'accompagnement et d'aménagement du sentier qui respecte la dynamique du site (éboulis naturels, végétation...), tout en légitimant la présence humaine dans un « site à voir ».
- Un aménagement de qualité, qui tire parti du site et de son histoire, pour mettre en scène un paysage pittoresque. La haute qualité des aménagements au niveau du parc de stationnement du Hérisson, doit se poursuivre sur le sentier. Le regard du visiteur est exigeant, implacable, même si son comportement l'est parfois moins. Cependant, l'image d'un site peut entraîner, par un effet de conséquences, un changement de regard, une autre façon de se comporter, un respect face à un site d'exception.
- Un renforcement de la sécurité sur les tronçons aménagés.



Photo M. LOUP



# Sentier au bord des Lacs des Maclu et d'Ilay

2

## Description

Le sentier relie l'extrémité Sud-Est du lac d'Ilay au Lac du Petit Maclu. A vocation piétonne, il est interdit à la circulation automobile sur la séquence de la commune du Frasnois. Elle est possible sur le territoire communal de la Chaux-du-Dombief.

La finalité de la promenade est surtout la baignade, la pêche ou le pique-nique, l'itinéraire offrant plusieurs «plages», ou zones «d'accès à l'eau». Le public est familial.

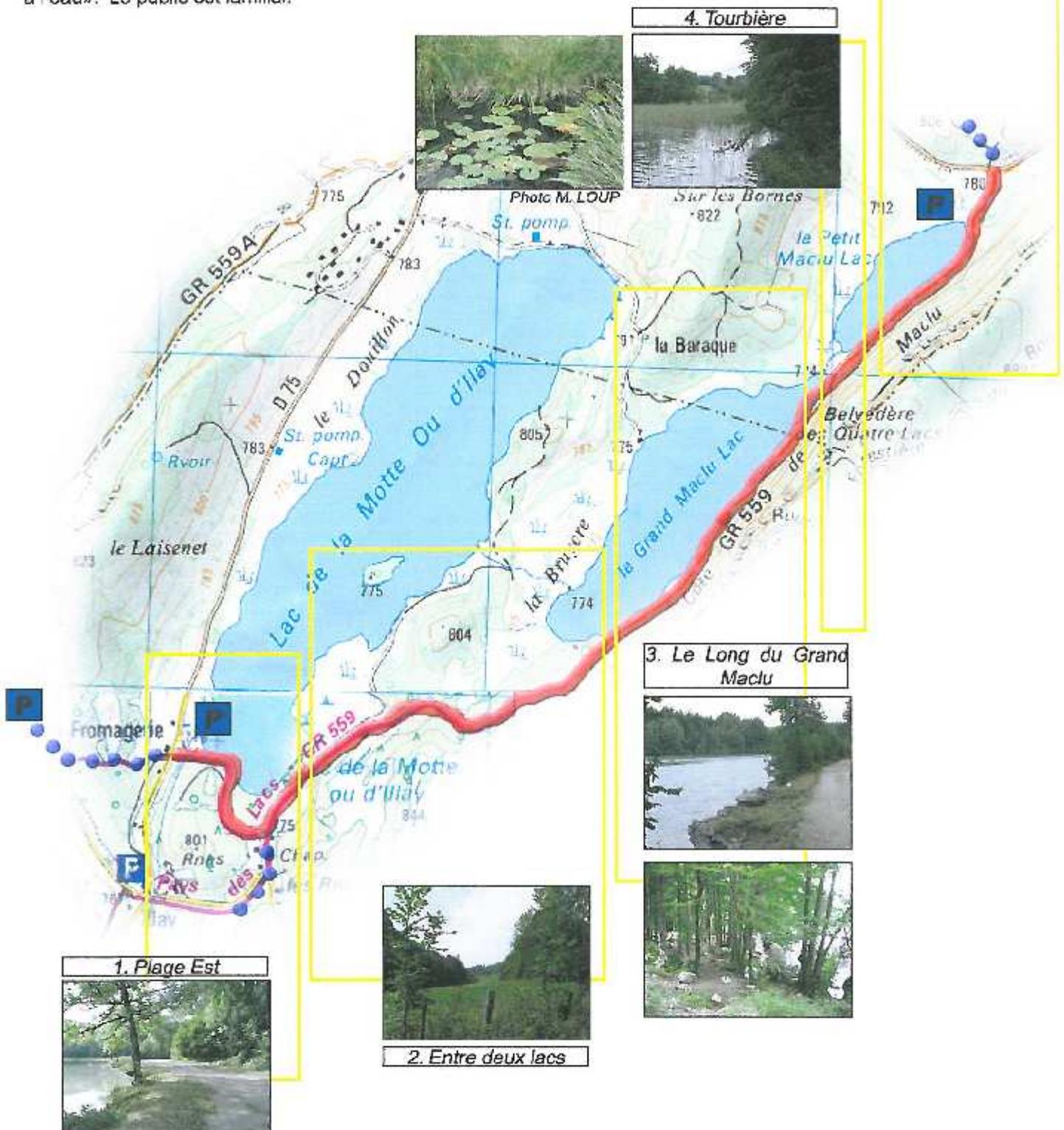
5. Le Petit Maclu



4. Tourbière



Photo M. LOUP



3. Le Long du Grand Maclu



1. Plage Est



2. Entre deux lacs





# Sentier au bord des Lacs des Maclu et d'Ilay

2

## Atouts

- Succession d'ambiances, tant forestières que lacustres.
- Caractère pittoresque du versant : chaos rocheux, fractures, offrant aux promeneurs autant d'assises providentielles.
- Itinéraire ombragé.
- Liaison entre Ilay (le parc de stationnement, puis le départ du sentier des Cascades) et le Frasnois (lacs du Vernois, du Fioget et de Narlay).

## Dysfonctionnements

- La circulation automobile ne se justifie pas sur le tronçon de la commune de la Chaux-du-Dombief.
- La zone d'accueil à hauteur d'Ilay nécessite d'être aménagée : liaison avec la Fromagerie, les cascades, un parc de stationnement ombragé...
- La zone située entre le Grand Maclu et le lac d'Ilay témoigne de la déprise agricole, et illustre la problématique de fermeture des paysages.

Problématique d'enfermement des paysages



les perspectives sur les tourbières et les roselières disparaissent progressivement dans une végétation arborée (plantations, ou friches arborées...).

- La séquence forestière entre les deux lacs laisse deviner un sous-bois parsemé de pierriers et de chaos rocheux. Certains éléments particulièrement remarquables sont envahis par la végétation de sous-bois.

- D'anciennes gravières laissent la tranche du versant à nu, et l'instabilité des sols rend sa renaturation très lente (et très difficile). Deux sites ont été répertoriés à hauteur du Petit Maclu.

- Le sentier se pratique souvent en aller-retour, car la boucle proposée dans les guides passe par la RN 78, qui ne présente, pour le promeneur, aucun intérêt.

## Problématiques

La principale problématique du site est liée à celle du plateau du Frasnois : la fermeture des paysages en raison de la déprise agricole, et l'abandon de certains secteurs.

Si les belvédères permettent de voir la progression d'un couvert arboré, aux dépens des pâturages ou des prairies, les sentiers sont des vitrines du site et montrent impitoyablement l'enfermement progressif des chemins, la réduction, puis la perte des perspectives et champs visuels.

Dynamique progressive, insidieuse... inéluctable ?



Fermeture progressive



des perspectives

## ENJEUX

- Gestion agricole / forestière : opérations de restauration de perspectives, de maintien de l'ouverture des paysages.
- Resorptions ponctuelles de dysfonctionnements : gravières...
- Traitement d'un itinéraire : aménagement des points d'accueil, des stationnements et des liaisons avec le reste du site. ... A la recherche de l'identité du sentier.
- Réfléchir à une boucle qui permette de renouveler l'intérêt du promeneur, sans qu'il soit nécessaire d'emprunter la RN 78, mais en favorisant les découvertes d'autres ambiances, et en créant des « passages » avec d'autres entités paysagères.



# Sentier autour du lac de Narlay

3



## Le lac des fées

«La légende du Lac de Narlay est plus précise ; un village aurait été englouti à l'endroit même où s'est creusé le bassin du lac. Une fée (réf. Monnier), une dame blanche



(réf. Thuriot) ou une mendiante (réf. Rousset) aurait frappé à toutes les portes du village de Narlay et n'aurait pu trouver asile pour la nuit si ce n'est sous le toit d'un pauvre vieillard. Pour venger la mendiante, et châtier les villageois, Dieu noya Narlay et ne sauva que la maison hospitalière, située à l'extrémité du hameau. C'est autour de cette demeure que se seraient regroupées les familles qui ont successivement formé le second village de Narlay. Tous les ans à minuit le 25 décembre, on entendrait du fond du lac chanter le coq du village englouti. La vieille dame fréquenterait depuis lors les rives sauvages du lac et aurait trouvé refuge dans une grotte décorée de stalactites, près de la grange Bataillard. On ne sait qui elle est mais c'est elle qui aurait donné aux eaux du lac la propriété de blanchir le linge, sans lessive et sans savon.»



Le sentier alterne des séquences découvertes et d'autres en sous-bois. Le relief permet plusieurs découvertes en surplomb, et offre divers panoramas.

La parcelle forestière ayant subi les dégâts de la tempête de 1999, est en cours de replantation. Cependant, la perspective sur le lac est de nouveau possible, pour un temps.

Le camping du Frasnois constitue un point de départ. Le circuit est également accessible depuis le parc de stationnement du Petit Maclu (par le GR 559), ou à partir du belvédère / point d'interprétation du paysage, sur la RD 75.

## **ENJEUX**

- Aménagement des abords de la RD 75, au niveau du belvédère restauré, en liaison avec la zone de stationnement et d'interprétation du paysage. Point d'arrêt ponctuel.

J-L. Mordefroid, le Hérisson et ses 31 cascades.



# Sentier du Pic de l'Aigle

4



## Description

Le sentier part du parc de stationnement, au bord de la route venant de la Chaux-du-Dombief.

L'ascension jusqu'au belvédère du Pic de l'Aigle s'effectue en une vingtaine de minutes, dans un décor aride de pelouse sèche.

Au-delà du belvédère et de la table d'orientation, le sentier alterne les séquences en balcon, et celles en sous-bois. Le belvédère des 4 lacs constitue le but de la promenade, et présente un panorama tout



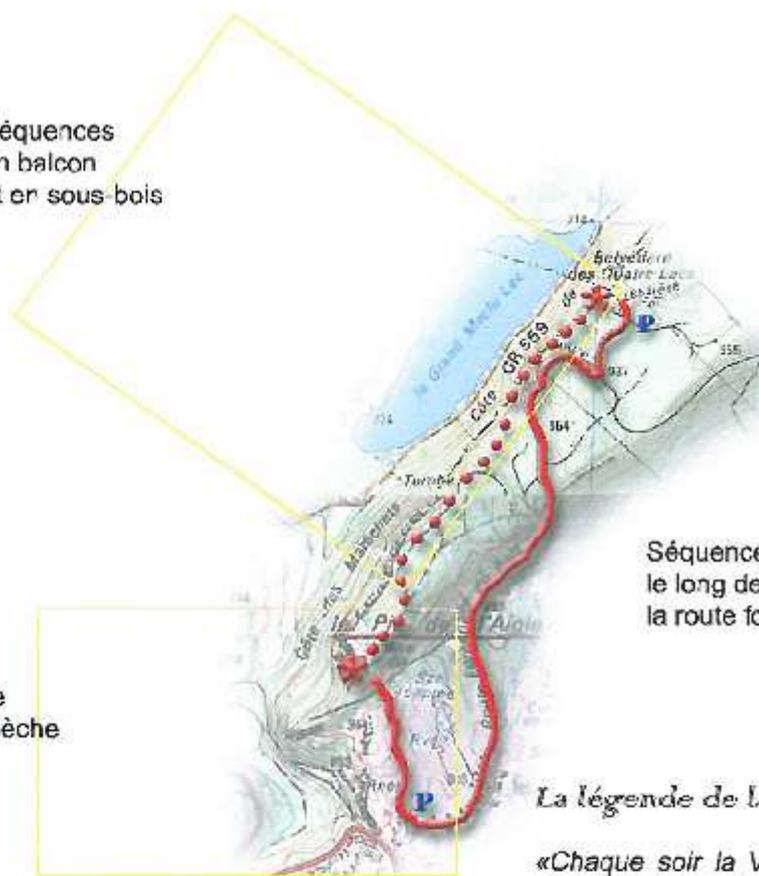
à fait remarquable.

Sentier d'intérêt paysager majeur, il permet de découvrir des panoramas, tout en alternant des paysages de proximité (ambiances) extrêmement diversifiées.

Séquences en balcon et en sous-bois

Séquence Pelouse sèche

Séquence le long de la route forestière



## La légende de la Vouivre

«Chaque soir la Vouivre descend des ruines du château du Pic de l'Aigle, à la Chaux-du-Dombief, et vient se désaltérer au pied de la falaise, au lac du Grand Maclu.»

J-L. Mordefroid, *le Hérisson et des 31 cascades.*

## Dysfonctionnements ou insuffisances

- Le jalonement est perfectible : l'itinéraire propose plusieurs variantes, sans explication.
- Le retour s'effectue par les mêmes sentiers, ou par la route forestière, ce qui constitue une piètre alternative.

## ENJEU

Elaborer une boucle cohérente et parfaitement balisée, sur des sentiers.

Eviter les séquences mixtes avec les voies forestières ou routières.



# Sentier autour du Lac de Bonlieu

5

Le sentier autour du Lac de Bonlieu est à l'échelle de la promenade. Surtout fréquenté sur sa rive Est, il suit la berge du Lac, en situation ombragée.

Il est particulièrement enchanteur au printemps et à l'automne, quand la lumière habille le site. Mais ce sentier peut également offrir un paysage froid et obscur, humide, enveloppé dans les brumes. Le lac de Bonlieu est véritablement un

lieu de contraste, d'opposition des forces, parfois divines, d'autre fois occultes. Le «désert des Chartreux», comme lieu de solitude, de silence, d'inspiration mystique, est un site d'exception qui se lit dans le silence...

« Mais est-ce le lac, est-ce l'oeil qui contemple le mieux ? Le lac, l'étang, l'eau dormante nous arrête vers son bord. Il dit au vouloir : tu n'iras pas plus loin ; tu es rendu au devoir de regarder les choses lointaines, les au-delà ! Tandis que tu courais, quelque chose ici, déjà, regardait. Le lac est un grand oeil tranquille. Le lac prend toute la lumière et en fait un monde. »

Gaston Bachelard - L'eau et les rêves

## 1. Parc de stationnement



## 3. rivage lacustre



## 5. entre forêt et tourbières



Photo M. LOUP

## 2. sur la berge ombragée



## 4. panoramique sur la presqu'île de Bonlieu





# Sentier depuis le Château Garnier jusqu'au belvédère de l'Eventail

6



Partant de la cascade du Château-Garnier, il permet de rejoindre, sur la rive droite, la route départementale 39, en 10 mn de marche (soit 500 m), puis le belvédère de l'Eventail, en 15 mn supplémentaires.

Le sentier est étroit, mais confortable. La dernière séquence (arrivée au belvédère de l'Eventail) est relativement plate.

## Les atouts / ENJEUX

Ce sentier constitue une opportunité intéressante, pour relier les cascades à la RD 39, la route en balcon. Un atout à exploiter dans une autre vision de «la pratique» du site.



RD 39



belvédère de l'Eventail





# Les belvédères et points de vue majeurs

Les points de vue majeurs sont présentés selon l'ordre suivant :

- Les belvédères panoramiques du grand site, jalonnant un itinéraire touristique partant de Doucier, passant aux 7 Lacs et revenant par Bonlieu.
- Les belvédères et points de vue majeurs sur le Sentier des Cascades.

Belvédère / RD 39 - Lieu-dit <i>le Plein Palais</i>	1		
Belvédère de l'Eventail	2	Belvédères des cascades : <i>au-dessus de l'Eventail</i>	9 <sup>a</sup>
Belvédère du Pic de l'Aigle	3		
Belvédère des 4 Lacs	4	Belvédères des cascades : <i>face à l'Eventail</i>	9 <sup>b</sup>
Belvédère du lac de Bonlieu	5		
Belvédère du Saut Girard	6	Belvédères des cascades : <i>au-dessus du Grand Saut</i>	9 <sup>c</sup>
Belvédère de la <i>Combe des Crozets</i> (route forestière de Bonlieu)	7		
Belvédère de la Dame Blanche	8	Belvédères des cascades : <i>au-dessus du Saut de la Forge</i>	9 <sup>d</sup>



photos M. LOUP

## “En quête d'identité”... un enjeu supplémentaire.

La dénomination des belvédères n'est pas toujours facile, car, selon les personnes interrogées, les études consultées, certains de ces points de vue changent de noms, et semblent avoir du mal à «trouver une identité».

Parmi les dénominations bien établies, le belvédère de la Dame Blanche est peut-être le plus expressif : il évoque un patrimoine légendaire, une figure mythique locale, tout en délimitant un secteur géographique : celui hanté par cette fée, qui se cache dans les grottes de Verrin (alimentant le lac de Chambly), et que l'on peut rencontrer aux abords des lacs de Chambly et du Val, ainsi que sur le chemin des Cascades. Même si la dénomination n'explicite pas la vue, elle «parle» d'un site, bien connu dans la mémoire collective locale.

Le belvédère du Pic de l'Aigle est également bien nommé car il exprime et suggère une caractéristique pittoresque du site d'observation, un patrimoine et une toponymie historiques.

Celui des 4 Lacs détermine un lieu d'où l'on peut voir 4 des 7 lacs du site. Cette appellation est également légitime.

Le belvédère de l'Eventail, est également expressif. Cependant, il ne prévient pas le visiteur que celui-ci verra la cascade ... à plusieurs centaines de mètres, comme une perle dans un écrin tout aussi majestueux : l'amorce des Marches et de la vallée du Hérisson.

Pour les autres belvédères n'ayant pas de dénomination établie, nous avons choisi de les appeler par le toponyme le plus proche, en plus de sa situation sur le réseau viaire.

Cette difficulté n'est pas anodine, et elle traduit une difficulté «de parler du site», de l'évoquer et de le partager. La nécessité d'une réflexion sur la pratique touristique du site intégrera cette notion fondamentale :

- Comment parler du site ?

Des pistes existent, dans la suite de la Dame Blanche, dans le patrimoine non visuel, mais expressif du lieu. Ce qui ne se voit pas, mais qui existe. Un «clin d'oeil» intéressant pour une dénomination de belvédère....



# Belvédère / RD 39 - Lieu-dit "Le Plein Palais"

I

## Description

Il est situé sur la RD 39, sur l'axe Doucier / Les Lacs par le hameau de la Fromagerie.

Implanté à la sortie de Doucier, il offre un panorama sur la vallée du Hérisson entre les marais du lac de Chambly et le lac du Val.

Actuellement, on note une large plate-forme de stationnement et un reliquat de mobilier. Pas de garde-corps de sécurité.



## Atouts

Les atouts principaux :

- Un panorama d'intérêt majeur, sur le Val du Hérisson, entre Doucier et les Cascades (il permet la compréhension de la géographie du site);
- Une situation remarquable sur un axe offrant plusieurs perspectives intéressantes.



## Dysfonctionnements

Actuellement, l'absence d'aménagement dévalorise le site, et n'incite pas le visiteur à s'arrêter. Le belvédère témoigne d'un abandon certain, sur un axe particulièrement touristique.

Il donne l'impression d'un délaissé routier, et d'une zone de stationnement de «cronstance» : revêtement routier en mauvais état sur la bande roulante, zone enherbée. Le seul mobilier restant : une structure support pour sac poubelle incomplète et un banc.



## Problématiques

- *Aménagement d'un véritable belvédère.* Situé en premier plan de l'axe routier, le point de vue est en situation de «vitrine», il est lu comme un reflet du paysage. Le traitement actuel de cet espace n'engage pas à l'arrêt et à la découverte du panorama.

- *Gestion du Paysage :* disparition progressive du caractère rocheux et pittoresque du val par l'enfrichement des versants.

## ENJEUX

- Revaloriser le point de vue en aménageant un belvédère : traitement qualitatif à la hauteur des autres belvédères, organisation de la zone de stationnement...

- Restauration paysagère par quelques actions ponctuelles de défrichage des pieds de falaises en premier plan.



# Belvédère de l'Eventail

2

## Description

Le belvédère de l'Eventail est situé à proximité de la RD 39 sur l'axe reliant Doucier au hameau de la Fromagerie (puis à llay et au secteur des lacs).

La zone de stationnement est localisée sur la rive Nord de la chaussée : plate-forme en enrobé.

Le secteur aménagé au Sud de la chaussée : un commerce de restauration rapide, situé sur le passage menant au point de vue.

Accès au belvédère par un sentier et quelques emmarchements.



Photo M. LOUP

## Atouts

- Situation stratégique sur un axe touristique.
- Qualité du panorama : la cascade de l'Eventail et la vallée du Hérisson.

A noter dans les points positifs : l'intégration réussie du parc de stationnement des cascades, en contrebas.



## Dysfonctionnements

- Passage devant le commerce de restauration rapide : les visiteurs doivent traverser la terrasse de celui-ci, et il est difficile, sur le terrain, de faire la différence entre les lieux privés et publics.
- Des abords non organisés, des coulisses commerciales dont l'image dévalorise considérablement le site.
- Marquage insuffisant du sentier « officiel » d'accès au belvédère, qui reste confidentiel. Il s'agit pourtant d'un sentier plus facile d'accès, et qui évite le passage « obligé » par les « coulisses » du commerce de restauration rapide.
- Traversée non sécurisée et non marquée entre le stationnement et le site.
- Aménagements vieillissants de la tête de belvédère.



## Problématiques

- *Gestion et restauration paysagères. L'enfermement progressif du paysage est particulièrement démonstratif à partir de ce belvédère, pour illustrer des « points d'interventions majeurs » des actions de gestion ponctuelles du paysage pour en retrouver certaines caractéristiques (gestion de la végétation aux abords du belvédère, mise en valeur de la tuffière, débroussaillage et défrichage en pied de falaise...). Ces interventions semblent ponctuelles, et entrer dans la cadre de missions particulières de restauration.*

- *Problématique d'aménagement du site d'accueil : stationnement - accès puis tête de belvédère.*

## ENJEUX

Belvédère d'enjeu majeur du fait de sa situation.

- Enjeu d'aménagement global de qualité : stationnement - accès - belvédère.
- Une situation stratégique dont il faudrait pouvoir tirer parti : un accès à la cascade du Château Garnier, une implantation sur l'axe Doucier / hameau de la Fromagerie (soit l'axe "Porte d'entrée" des cascades - sites des 7 lacs).



# Belvédère du Pic de l'Aigle

3

## Description

Il est situé sur la commune de la Chaux-du-Dombief. Son accès depuis le site des Lacs s'effectue par le carrefour d'Ilay, puis par la RD 39 et par la RN 78.

Le parc de stationnement est installé au bord de la route, sur un plateau rocheux. Le belvédère est alors accessible à pied, en une vingtaine de minutes, dans un paysage de lande rocheuse, découvert, et par une courte section forestière.

Le point de vue permet de découvrir le lac d'Ilay, mais également l'amorce de la vallée du Hérisson.

## Atouts

- Perspective sur les roselières et les tonalités remarquables du lac d'Ilay.
- Liaison visuelle sur l'amorce de la vallée du Hérisson.



Photo aérienne - B. CHOLEY - 2002



## Dysfonctionnements

Le hameau de la Fromagerie et son urbanisation pavillonnaire stigmatisent particulièrement la perspective.



La signalétique est surabondante. Le mobilier nécessite d'être renouvelé.



## Problématique / Orientations

*Le hameau de la Fromagerie (comme celui d'Ilay), est situé hors du périmètre du site classé. Cependant, l'urbanisation future, comme les opérations d'aménagement, doivent faire l'objet d'une attention particulière du fait de la visibilité directe depuis les points de vue majeurs.*

*Un parc de stationnement, en cours de création, va tripler la capacité d'accueil des automobiles. Son intégration est cependant fondamentale (revêtement, traitement des talus et éventuellement végétalisation), et il devra faire l'objet d'un aménagement de qualité.*

## ENJEUX

Un aménagement de qualité, à la hauteur de la fréquentation du lieu : intégration et traitement des parcs de stationnement, aménagement de la tête de belvédère et remplacement du mobilier.  
Accentuation de la liaison pédestre entre ce belvédère et celui des 4 lacs.



# Belvédère des 4 Lacs

4

## Description

Le belvédère des 4 Lacs est situé sur la commune de la Chaux-du-Dombief, sur la crête du massif, en milieu forestier.

Accès : - par la route forestière ;

- par le sentier (liaison avec le belvédère du pic de l'Aigle).

Le point de vue est aménagé avec des garde-corps métalliques (tête de belvédère) et un dispositif en bois fraisé, renforçant la sécurité du public le long du sentier. Les escaliers sont réalisés en madriers de bois, scellés, avec un renforcement du revêtement par une grave.

Signalétique existante : Colonne + panneau d'interprétation du paysage.



## Atouts

- Un panorama exceptionnel sur 4 lacs : les Grand et Petit Maclu, Ilay et Narlay.

- Découverte des fonds «colorés» du Grand Maclu, des tourbières.

- Un point de vue intéressant en toute saison.

- Un aménagement qui s'intègre à son environnement forestier.



## Dysfonctionnements

Peu de dysfonctionnements pour ce belvédère, à l'exception du parking et surtout de la route d'accès.

La zone de stationnement doit rester la plus neutre possible. Sa capacité est cependant variable en fonction de l'occupation du lieu (zone de stockage de bois). Pas de saturation constatée en saison touristique.

La route d'accès nécessite un traitement de chaussée (compatible avec son usage : gestion forestière), mais sans surtargeur.



## Problématique / Orientations

*Le belvédère des 4 Lacs est le belvédère principal du site des Lacs, même s'il n'est pas le plus fréquenté. C'est la raison pour laquelle il reste préservé ; les dégradations liées à une trop forte fréquentation sont peu visibles. La zone de stationnement est limitée et l'ensemble s'intègre parfaitement à son site et à l'ambiance forestière. L'augmentation de la fréquentation du site risquerait à terme de bouleverser cet équilibre. Des propositions alternatives seront présentées.*

## ENJEUX

Le traitement différentiel de l'accès et de la tête de belvédère peut tout-à-fait se concevoir, dans la logique de l'aménagement de ce belvédère : un accès qui s'intègre à son environnement (milieu ouvert, fermé, forestier...), alors que la plate-forme terminale doit privilégier la découverte d'un site (mettre en valeur, souligner un panorama), et la sécurité. L'aménagement devra également s'inscrire dans une ligne globale retenue pour l'ensemble des belvédères du site des 7 Lacs et des Cascades du Hérisson.



# Belvédère du lac de Bonlieu

5

## Description

Situé au Sud, au bord de la route forestière de la Ronde (forêt domaniale de Bonlieu), il permet de découvrir le Lac dans son environnement géographique: plateau intermédiaire situé en contrebas de la Chaux-du-Dombief, et en surplomb du val du Hérisson.



## Atouts

Lecture aisée du site géographique. Les tourbières, les falaises, et la forêt, offrent un cadre particulièrement intéressant, et évolutif au cours des saisons. Accès facile par la route forestière, et stationnement ombragé à proximité.



Photos M. LOUP

## Dysfonctionnements

A l'instar d'autres points de vue du site, le mobilier est à remplacer. Une gamme homogène est à déterminer, afin de satisfaire à des exigences de sécurité et de qualité. Le jalonnement de l'accès au belvédère devra également entrer dans une logique globale de signalisation du site.

La fermeture progressive des espaces ouverts (prairies vers Bonlieu, tourbières), est un dysfonctionnement récurrent sur l'ensemble du site d'étude. La diversité et l'intérêt biologiques des tourbières, l'alternance des ambiances, et la palette de tonalités paysagères sont très dépendants de ces espaces qui doivent rester ouverts.



## Problématique / Orientations

La photo de Michel LOUP présentant le site sous l'angle opposé est également très intéressante, et met en scène le Lac dans un environnement encore plus pittoresque, dans un cirque rocheux. Se pose la question d'un aménagement éventuel d'un second belvédère.

Cependant, il nous semble préférable de préserver certains sites, réservés à des promeneurs un peu plus curieux ou connaisseurs, sans tendre à un aménagement complet d'un lieu, qui risquerait d'aboutir à une artificialisation du site. Que le lieu garde quelques secrets, c'est en quelque sorte préserver sa nature intime et son identité.

## ENJEUX

\* Grand Paysage : il est nécessaire de préserver l'ouverture des paysages :

- cône de vue vers Bonlieu, enjeu paysager ;
- les tourbières, enjeux environnemental et paysager ;

\* Aménagement de la tête de belvédère.



Photo M. LOUP



# Belvédère du Saut Girard

6

## Description

Situé sur la RD 75 (axe Bonlieu / le Frasnais), il est constitué d'une plate-forme de stationnement (en gravier et en herbe) ainsi que d'un garde-corps en barreaudage en bois, à hauteur de la vue sur le Saut Girard.

De l'autre côté du pont, deux surlargeurs de chaussée sont occasionnellement utilisées pour le stationnement ou le stockage de bois. Depuis ces deux plates-formes, on découvre une perspective intéressante sur le Pic de l'Aigle et le massif rocheux.

## Atouts

- Perspective intéressante en surplomb du Saut Girard.
- Perspective spectaculaire sur la chute au niveau du pont, mais non exploitable actuellement du fait de la configuration des lieux (rétrécissement de chaussée sur le pont).
- Perspective sur le Pic de l'Aigle.

Un espace suffisant pour aménager les lieux.

## Dysfonctionnements

Ce belvédère est actuellement peu perceptible depuis la route ou depuis les points de passages majeurs.

Pas de délimitation, même formelle, de la zone de stationnement et de l'espace «belvédère».

L'impression de surlargeur routière ou de délaissé est prégnante, et ne laisse pas présager la vue offerte.

Fermeture progressive de la fenêtre : nécessité d'intervention ponctuelle et douce sur certains arbres.

## La problématique / Orientations

- *Problématique d'aménagement* : ce point de vue doit avoir la même qualité d'aménagement (mobilier, revêtement...) que les principaux belvédères du site.

*Le lieu nécessite un réaménagement* : mise en harmonie du mobilier avec celui des autres belvédères, organisation du stationnement, revêtement...



## ENJEUX

Ce site peut être intégré à la fois aux belvédères des cascades (fiches 9a à 9d), et aux points de vue panoramiques. Il constitue une opportunité pour les visiteurs, venant visiter les lacs, d'avoir un aperçu du caractère pittoresque et monumental des Cascades du Hérisson. Il constitue une «fenêtre» sur les chutes, et une occasion supplémentaire d'établir un lien entre les deux sites.

Perspective sur le site rocheux du Pic de l'Aigle : un principe de covisibilité entre les deux sites qui peut être exploité.

Si la première cascade (Saut Girard) n'est pas la plus spectaculaire, sa découverte peut cependant être mise en scène pour en renforcer ce caractère, et confirmer le fait qu'elle constitue une synthèse particulièrement remarquable de l'ensemble des chutes.



# Belvédère de la *Combe des Crozets* (route forestière de Bonlieu)

7

## Description

Il est situé sur la route forestière de Bonlieu, menant au Saut de la Forge.

Le panorama est orienté sur le Val du Hérisson et en présente en particulier le cirque rocheux. Il permet une découverte des caractéristiques géographiques du site.

Le belvédère est aménagé avec un garde-corps métallique (facture de panneaux et treillis), un banc et une poubelle. Le stationnement est possible de chaque côté de la voie forestière (surface gravillonnée). Pas de signalétique hormis un panneau de limitation de la vitesse (30 km/h).



## Atouts

Un panorama très intéressant sur le cirque du Val du Hérisson.

Il valorise la route forestière en proposant une halte supplémentaire.

L'itinéraire de la route forestière en saison de végétation est particulièrement étonnant avec les arbres taillés en lisière qui donnent l'impression au visiteur d'être dans un labyrinthe de topiaire ... Ambiance.

## Dysfonctionnements

Traitement actuel non qualitatif, et méritant d'être réaménagé.

Fermeture progressive de la perspective par une végétation en premier plan, de type arbustif.



## Problématiques

A l'instar du belvédère des 4 Lacs, ce point de vue doit être aménagé en tenant compte de ses caractéristiques particulières. L'aménagement devra s'intégrer au site et s'adapter à l'ambiance offerte par celui-ci.

*Belvédère confidentiel.*

## ENJEUX

Traitement du belvédère. Dans la logique d'aménagement et de fonctionnement du site (itinéraire de la route forestière, stationnement et accès au Saut de la Forge.)



# Belvédère de la Dame Blanche

8

## Description

Le belvédère de la Dame Blanche est situé à l'extrémité de la «marche de Bonlieu», et présente une vue particulièrement intéressante du Val du Hérisson. La perspective met en effet en scène les deux lacs du Val et de Chambly, en enfilade dans une vallée étroite et encaissée.



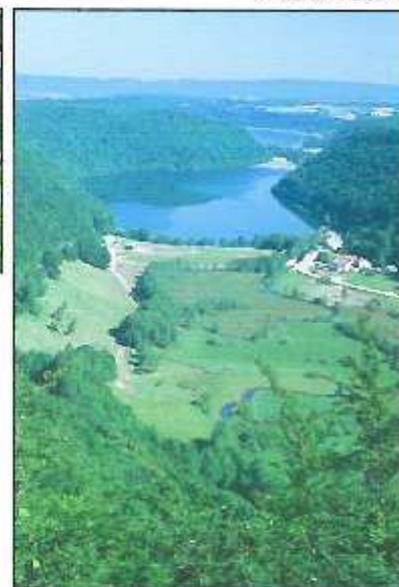
Son accès est possible par une route forestière, en venant de Bonlieu ou de Saugeot.

Le stationnement est implanté dans une clairière, et une promenade en sous-bois sur 300 m permet d'atteindre le point de vue.



Photo M. LOUP

L'aménagement est sommaire et consiste en un garde-corps (de même facture que le belvédère de Bonlieu) à parneaux et maillage métallique.



## Atouts

*Un panorama composé ... et pédagogique :*

La position de l'observateur, en surplomb, sur l'éperon de la «marche de Bonlieu» permet une perspective particulièrement intéressante : lecture de la géographie du site.

*Un rituel de découverte :*

La route d'accès est particulièrement agréable, semi-ombragée. Une lisière de noisetiers crée une impression de labyrinthe, de corridor végétal, dont la symbolique convient parfaitement au lieu : le visiteur suit la route forestière du plateau intermédiaire de Bonlieu et change sans cesse de directions. Il perd rapidement le sens de l'orientation. C'est au niveau du belvédère qu'il peut de nouveau se situer dans l'espace.



L'ambiance forestière est très agréable pour le promeneur.

## Dysfonctionnements

La signalétique est parfois complexe, surabondante, et peu lisible, car le belvédère est accessible par différentes voies ou sentiers.

L'aménagement du belvédère est nécessaire car le mobilier est vieillissant.



## Problématique / Orientations

*L'accès et la lisibilité du parcours doivent être repensés.*

*La position de la tête de belvédère : la perspective sur le Val du Hérisson est particulièrement remarquable, et il pourrait être envisagé, afin de la mettre davantage en scène, de modifier sensiblement l'implantation de la plate-forme de découverte.*

## ENJEUX

Ce point de vue s'inscrit comme une réciproque du belvédère du "Plein Palais" (RD 39 - cf. Fiche 8), car il présente le Val du Hérisson dans une perspective opposée. Ces deux belvédères participent à la compréhension, à la lisibilité géographique et paysagère du lieu.

Il doit s'inscrire dans une logique de visite, une pratique du lieu orientée sur les découvertes progressives : la compréhension géographique, les perspectives et la mise en scène des paysages, les points de vues pittoresques.



# Belvédères des cascades : au-dessus de l'Eventail

9<sup>a</sup>

## Description

Situé au-dessus de la Chute de l'Eventail, ce belvédère permet de voir simultanément la perspective sur la vallée du Hérisson (vallée très encaissée, sinueuse et boisée), et la chute «en déversoir».

Le caractère monumental de la cascade est gommé par la situation en surplomb. De même, le manque d'échelle et de repère visuel ne traduit pas réellement l'impression de hauteur vertigineuse.

Des garde-corps ont été installés sur la rive droite de la chute.

## Atouts

Ce belvédère constitue un point d'arrêt bienvenu, après l'ascension le long de la chute.

La perspective sur la vallée du Hérisson est digne d'intérêt.

Le bruit de la chute et le spectacle de la cinétique de l'eau constituent un attrait supplémentaire.

## Dysfonctionnements

### Une situation et une pratique dangereuses :

Les quelques rochers disposés dans le lit de la rivière, en amont de la chute, servent de jeu et de gué. Cette pratique dangereuse constatée n'est cependant pas due à un manque en terme d'aménagement, mais elle illustre bien les situations dangereuses auxquelles les gestionnaires du site peuvent être confrontés.

Le point de vue ne rend pas le caractère monumental (65 m de hauteur !) et la forme caractéristique de la chute d'eau drapée.

## La problématique / Orientations

*La pratique dangereuse est (hélas!) incontournable dans un lieu pittoresque, accidenté, ET touristique. Si les conditions de sécurité et de découverte du site peuvent être améliorées, on ne peut se garantir de telles pratiques périlleuses ou inconscientes, qui relèvent davantage de la surveillance parentale, ou de comportements individuels que d'un manque en terme d'aménagement. Un site naturel ne peut être «sécurisé» à l'excès sans que son caractère remarquable en soit affecté et stigmatisé.*

*Jusqu'où peut-on amener le public ? Peut-être certaines sections, et certains belvédères devraient être fermés, pour limiter les risques, et éviter une dénaturation des paysages.*

*Cette première chute est la plus visitée : un grand nombre de visiteurs fait demi-tour à ce niveau, du fait du caractère «sportif» de la promenade. Mais l'ascension n'apporte rien à la découverte monumentale du paysage si elle s'arrête au niveau du belvédère sur l'Eventail. Elle se justifie dans la continuité des sauts successifs.*

*Une réflexion sur la pratique du site, adaptée aux capacités de chaque visiteur sera proposée dans le cadre de l'étude. Doit-on adapter le site à une pratique touristique ou doit-on guider le touriste à une pratique adaptée du lieu ? Un compromis devra très certainement être trouvé.*

## ENJEUX

Aménagement d'un point d'arrêt, qui utiliserait le point de vue comme une circonstance. Cette nuance en terme d'aménagement devrait pouvoir être perceptible.

Des bancs ou des assises sont à prévoir pour accueillir les promeneurs.





# Belvédères des cascades : face à l'Eventail

9<sup>b</sup>

## Description

Il est situé sur une séquence supplémentaire, à l'écart du "Sentier des Cascades". A partir du sommet de la Chute de l'Eventail, le sentier suit la rive gauche du Hérisson sur 300 mètres environ.

Le chemin est étroit, et en impasse : le belvédère en constitue l'extrémité.

La plate-forme d'observation est large. Le garde-corps est constitué de panneaux métalliques. Un unique et ancien banc accueille les visiteurs.

## Atouts

- Variation sur un même thème : la "cascade de l'Eventail".
  - Perspective intéressante sur la vallée du Hérisson (étroite, boisée et sinuée).
- Ce belvédère constitue une alternative, une variante moins fréquentée du sentier des cascades.



## Dysfonctionnements

- Cette séquence nécessite des aménagements destinés à renforcer la sécurité du public sur le linéaire du sentier.
- Le passage étroit à certains endroits impose aux visiteurs un temps d'attente, en cas de forte fréquentation.



## La problématique / Orientations

- *Maintien du belvédère ?*

*Se pose la question du maintien de ce point de vue dans sa configuration actuelle, ou de modifications éventuelles (de fonctionnement, de pratique du site...).*

*Un bilan qualitatif devra être réalisé entre les avantages, et les actions nécessaires, afin de définir le niveau d'intervention.*

*Il est souhaitable d'éviter des interventions lourdes, et inappropriées sur certains secteurs, qui doivent conserver leur caractère intimiste, ou préservé.*

*La signalétique, et surtout le plan de fonctionnement, devront traduire cette problématique, et proposer des scénarii.*



## ENJEUX

**Renforcer la sécurité du public**, dans la logique d'aménagement de l'ensemble des belvédères, mais en conservant le caractère intimiste du site. Il n'a pas l'ambition d'être un point de vue majeur. Il se pose comme une variante du belvédère de l'Eventail.



# Belvédères des cascades : au-dessus du Grand Saut

9<sup>e</sup>

## Description

Le sentier menant au-dessus du Grand Saut, se divise en deux tronçons : une section en impasse, passant en contrebas et aboutissant à la plate-forme basse du belvédère, et le "sentier des cascades" en surplomb qui débouche sur la partie supérieure du même belvédère.

Le point de vue est aménagé au moyen de garde-corps en panneaux métalliques. Une main courante doublée d'un grillage accompagne l'accès.

## Atouts

Ce belvédère se pose comme un point d'arrêt bienvenu dans une ascension pour le moins sportive.



## Dysfonctionnements

En saison touristique, l'exiguïté des lieux rend difficilement praticable la plate-forme basse de ce belvédère : situé en impasse, elle est rapidement «engorgée», et constitue un noeud dans la fluidité de la promenade des cascades.

Les mains courantes doublées d'un grillage constituent «une intervention d'urgence» en terme de sécurité. Leur impact esthétique, ainsi que leur pérennité sont cependant insuffisants.



## La problématique / Orientations

*La question se pose de nouveau sur la justification de la partie inférieure du belvédère : un accès malaisé, et une perception de la chute «en déversoir» qui gomme sa monumentalité.*

*Il semblerait plus souhaitable d'améliorer le passage du sentier des cascades, qui est également trop étroit à ce niveau.*

*La problématique doit davantage repenser la pratique du site en fonction des véritables besoins du visiteur, et des contraintes du site :*

- un site accidenté, parfois instable, chaotique, et en évolution constante (mécanique des sols, éboulis naturels...).
- un public varié et de tous âges, en grande partie familial, pour lequel l'ascension des chutes est une performance sportive. Attente de points d'arrêt, de zones de repos intermédiaires.

*Une réponse partielle à cette problématique pourrait être dans l'étude d'une scénographie de la découverte en plein air (cf. chapitre des sentiers), en adaptant une découverte optimisée (plus que complète) en fonction des contraintes.*

## ENJEUX

Statuer sur la préservation de la plate-forme basse du belvédère ou le réaménagement et l'élargissement du sentier des cascades à cet endroit.

Il nous semble préférable d'accroître les efforts d'aménagement sur le sentier, dans une zone où l'exiguïté et les contraintes mécaniques du sol induisent des conditions d'accès particulièrement périlleuses.



# Belvédères des cascades : au-dessus du Saut de la Forge

9<sup>d</sup>

## Description

Situés à hauteur de la route forestière de Bonlieu, la cascade et le belvédère sont faciles d'accès. De même, depuis Ilay, la séquence du sentier est moins accidentée, et se rapproche davantage d'une promenade que d'une piste de montagne.

Le point de vue est aménagé avec des garde-corps en panneaux métalliques. Des rochers servent d'assises aux promeneurs.

Pour les visiteurs «remontant» le sentier des cascades, cette chute marque l'ultime difficulté technique, et l'amorce des dernières marches de la vallée du Hérisson.



## Atouts

- Un accès aisé : en voiture par la route forestière de Bonlieu, ou à pied par Ilay.
- Une situation ombragée et une mise en scène naturelle.

## Dysfonctionnements

La qualité et les avantages du site sont considérablement gommés par l'utilisation du lieu et l'impact de la publicité : signalétique commerciale, publicité et produits dérivés (parasols...), au niveau du commerce de restauration rapide.

## La problématique / Orientations

*La problématique liée au belvédère est directement issue d'une problématique qualitative globale : l'accueil des visiteurs sur un site en danger de banalisation.*  
*cf § 3. La pratique touristique.*

## ENJEUX

Aménagement global du site [Belvédère - Sentier - Parc de stationnement de la route forestière - et commerce de restauration rapide].

Un traitement d'ensemble qualitatif aura pour objectif de restaurer l'image du lieu, considérablement amoindrie par l'utilisation commerciale et la publicité directe ou indirecte (parasols...).



# Fonctionnement et pratiques du site

## Introduction

Cette partie constitue la troisième clef d'analyse de l'étude, et tente de répondre à la question suivante :

- Comment «pratique-t-on» le site ?

L'échelle concernée est, bien sûr, celle du détail, parfois de l'anomalie.

Les visiteurs, comme les résidents, viennent voir les cascades ou les lacs, plus rarement l'ensemble. Comme si l'unité du lieu n'était pas évidente...

Pour une découverte sportive, pour une recherche du remarquable ou de l'extraordinaire, les visiteurs s'orientent vers les cascades ; les belvédères sont pour le «coup

d'oeil» ; les lacs quant à eux sont davantage prisés pour les loisirs familiaux, la baignade et les pique-niques.

Le touriste est multiple, et l'étude de fréquentation, menée en 1998 sur le site des Cascades du Hérisson, a permis d'en définir qualitativement et quantitativement les principales caractéristiques. Ces données seront exploitées dans la prochaine phase de l'étude, pour établir des scénarii de découverte du site.

Pour s'orienter et faire les choix opportuns, les visiteurs utilisent les informations disponibles, mais réagissent également par rapport à des indications ou des signes attractifs, ou au contraire, dissuasifs.

Chaque détail a son importance, et conditionne à sa mesure, l'opinion du visiteur.

Signalétique et publicité

1

Sécurisation

3

Mobilier

2

Equipements commerciaux

4

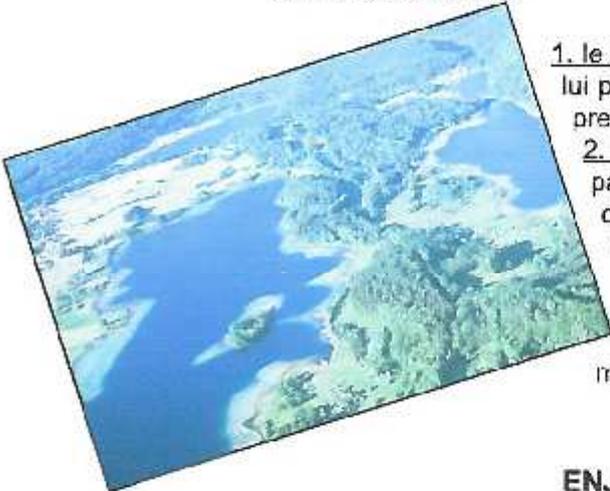
## Problématiques

***Le tourisme n'est pas la finalité du lieu.** C'est une conséquence de l'attrait et de la monumentalité des paysages.*

*Cependant la problématique (similaire sur d'autres sites naturels fortement fréquentés) résulte du glissement progressif d'actions, destinées tout d'abord à favoriser l'accueil des visiteurs, vers des initiatives de circonstances, souvent privées, qui sont directement induites par la présence (et l'opportunité) d'une forte population de visiteurs.... A ce stade, le paysage est détourné, et le tourisme peut rapidement être banalisé... au risque d'oublier le site !*

*Le Plan de Gestion est une occasion de pouvoir élaborer une démarche globale, commune et QUALITATIVE.*

*Comme dans toute démarche de projet, il est nécessaire de reformuler la problématique et de hiérarchiser les besoins.*



**1. le site** (cf. première partie de l'étude) : les actions nécessaires pour lui permettre de conserver ses caractéristiques remarquables. C'est le premier niveau d'intervention.

**2. Le visiteur** (cf. deuxième partie de l'étude) va découvrir le site à partir de points d'observation majeurs : les stationnements et lieux d'accueil, les routes et les sentiers, les belvédères. Ces lieux doivent être adaptés pour permettre une découverte la plus confortable possible, sans créer de stigmates qui puissent altérer trop fortement le paysage sensible.

**3. le pratic du site** intervient en troisième position. On détermine alors la relation du visiteur à son environnement.

## ENJEUX

L'objectif de ce chapitre est d'analyser la relation entre le paysage et l'observateur (entre le site et l'utilisateur), d'en inventorier les signes. Dans la seconde partie de l'étude, des propositions seront élaborées dans le cadre d'un fonctionnement global et idéal. A l'instar du plan paysager de référence (propositions concernant le Grand Paysage), un plan d'organisation fonctionnel de référence et un cahier des charges seront proposés, pour optimiser la découverte du lieu et les conditions de visite pour les usagers.





## Une nécessité

La signalétique directionnelle : elle permet au visiteur de s'orienter dans le site, qu'il soit en voiture, à vélo ou à pied. Elle s'avère nécessaire. Une harmonisation des différents supports est relativement aisée à mettre en place, dans le cadre d'une concertation et d'une charte graphique.

La signalétique informative regroupe les panneaux de localisation, d'interprétation du paysage, de désignation d'un lieu particulier. Egalement nécessaire (dans une mesure à définir !), elle doit faire l'objet d'un projet d'harmonisation des supports. Il faut veiller également à en éviter la dispersion. Un site naturel ne doit pas devenir un musée de plein air...

Les relais d'informations services (RIS) regroupent en un point : un stationnement ponctuel, ainsi que les informations touristiques et commerciales de proximité. Ces RIS font partis d'une démarche de projet, et témoignent d'une volonté d'harmonisation de la publicité. L'implantation de la zone d'accueil doit cependant faire l'objet d'une analyse particulière : facilité d'accès et de stationnement, point de passage obligé, confort et sécurité des usagers, pédagogie et clarté de l'information, choix d'un support identitaire...



## Des contres exemples

La multiplicité des supports, et des messages rend quelquefois l'information difficile à lire ou à comprendre.

### signalétique diverse et multiple à laquelle se mêle la publicité

Un support intéressant dans un site boisé, où la forme du panneau peut s'identifier à un tronc, mais la question de la nécessité d'un tel message reste posée. Elle pourrait cependant trouver une légitimité dans une action temporaire, à l'instar d'animations d'art contemporain... (réf. Conservatoire des paysages à Vassivière en Limousin). Elle doit cependant rester une intervention ponctuelle et éphémère.



*multiplicité des messages, informatif, publicitaire, sécuritaire... alors que le panneau pourrait regrouper l'ensemble de l'information !*



*Signalétique directionnelle vieillissante.*

*Publicité, traitée comme une signalétique directionnelle. Ce type d'activité n'a pas autorisation de préenseigne.*



La publicité est anarchique, parfois agressive.

Par exemple, les panneaux cloués sur les arbres constituent des greffes contre-nature particulièrement violentes dans un site « naturel ».

*une signalétique routière sur un chemin piéton.*



*Des panneaux cloués aux arbres !*

*Une signalétique confuse, qui incite davantage à « passer par » le restaurant pour accéder au belvédère de l'Eventail, que par le sentier en sous-bois...*





# Signalétique et publicité

I

D'autres panneaux sont hors échelle et leur mise en scène perturbe la lecture spontanée du site.

La publicité de la ferme de l'Auroch s'impose à chaque visiteur, et, en utilisant une chicane de la chaussée, elle constitue un point focal... inévitable ! Si l'objectif en terme publicitaire semble à première vue atteint, on ne peut que déplorer son image négative et excessive. Le Val du Hérisson n'est pas une réserve de bovins exotiques ou rare, c'est avant tout un monument naturel, d'une exceptionnelle rareté.

Le cheptel est un moyen de préserver, en partie, la qualité des paysages. Il ne doit pas se substituer à celui-ci.



La publicité contribue, dans une large mesure, à détourner le visiteur de l'essence même du site, en proposant une galerie d'images qui entre en concurrence visuelle avec les paysages qui les entourent. L'abus, l'exagération de ces signaux, créent une saturation visuelle.

La démarche choisie est de proposer aux visiteurs, un tourisme de qualité, pédagogique, avec l'ambition « d'éduquer le regard » de l'observateur. La publicité perturbe et banalise le site. Sur certaines séquences, elle est d'ailleurs plus visible que le site lui-même.

La publicité est soumise à des règles strictes. Cependant, il est souhaitable d'arriver à établir une réflexion globale, une démarche collective qualitative pour établir une charte dans le site classé. L'activité commerciale liée au tourisme peut s'épanouir et trouver une place dans le site. Elle doit surtout contribuer à la valoriser, d'autant que la réciproque, souvent oubliée, est également vraie.



## Au sujet de l'accueil

La signalétique privée est également parfois agressive, et surabondante, dans un lieu d'accueil. La cohabitation entre les visiteurs et les résidents est quelquefois délicate. Il faut cependant veiller à ce que ces relations ne deviennent pas caricaturales car chacun apporte sa contribution à la préservation des lieux. Un respect mutuel est nécessaire pour une bonne cohabitation.

Il ne faut pas oublier qu'un paysage n'existe que si on le regarde. Et chaque regard a son importance : le regard neuf, nostalgique, habitué, blasé, exigeant, curieux... Il y a autant de regards que de paysages.



## **Problématique et enjeux**

La signalétique peut présenter plusieurs formes, et parfois s'apparenter à la publicité.

L'ensemble est régi par la loi et les règlements.

Pour le site classé, il conviendra en plus d'avoir une démarche globale sur l'ensemble du périmètre protégé.

La réflexion et les propositions auront pour objectifs de :

- Tendre vers une harmonisation de l'information ;
- Regrouper la publicité sur des supports adaptés ;
- Présenter une image qualitative et raisonnée de la publicité ;
- Organiser et hiérarchiser l'information : ce qui est nécessaire, ce qui est excessif... ;
- Définir les lieux d'implantation possibles ou interdits.





## Description

Le mobilier est constitué de :

- Bancs et banquettes ;
- Poubelles et corbeilles ;
- Garde-corps et mains courantes (traitées dans la fiche suivante : «sécurité») ;
- Passerelles ;
- Supports d'information et de publicité (le cas échéant).

## Les orientations

- Définition de la ligne de mobilier. A l'intérieur du site classé, une ligne globale spécifique sera proposée ou dessinée. L'enjeu de qualité est primordial. Actuellement, le mobilier est hétéroclite et vieillissant. La gamme retenue devra «évoquer le site, son identité» et s'intégrer aux différentes ambiances.

- Implantation du mobilier. A titre d'exemple, les poubelles ou cor-

boilles seront installées sur des axes où l'accès est aisé ; un ramassage doit être prévu très régulièrement...

- Entretien et nettoyage. Tout mobilier défectueux doit être remplacé ou réparé rapidement...

## La problématique de gestion des déchets



Le respect d'un lieu est bien souvent le corollaire de son traitement. Un lieu non entretenu ne sera pas respecté. En revanche, un lieu soigné, organisé, régulièrement entretenu, le sera davantage. Il convient donc de restaurer l'image du lieu, mais également faire des choix en terme de maintenance d'un site d'exception.

La gestion des déchets commence par une organisation systématique de la collecte :

- choix des emplacements des corbeilles et poubelles : les conteneurs ne doivent pas être placés dans des zones de passage, à proximité de stations privilégiées. Les conteneurs doivent rester des récipients de rassemblement de collecte, et non pas des poubelles de circonstances qui jalonnent les pistes ou les lieux de passage.

En site naturel, il sera nécessaire de prévoir un mobilier adapté, et qui s'intègre à son environnement.

- Il est préférable de choisir un volume plus réduit, que l'on ramasse régulièrement, qu'un volume plus important, plus pratique, mais qui a tendance à «oublier d'être ramassé».

Le poste d'entretien sur un site touristique ne doit pas être sous-estimé, ni faire l'objet de choix rapides. Il doit en revanche donner l'occasion de se pencher sur une problématique

nécessaire et sur les façons de la valoriser :

Le ramassage régulier des poubelles, devient également l'occasion d'un nettoyage d'appoint des abords, mais également, d'une surveillance du site, voire d'information.

L'entretien d'un site, c'est tout d'abord montrer l'exemple.





La sécurité est un point fondamental du site. Elle concerne :

- les accès au site ;
- les protections de linéaires (main courante, garde-corps) ;
- les protections de belvédères.



Les normes actuelles concernant les garde-corps ne sont pas toujours vraiment adaptées aux milieux naturels, car elles ont été élaborées pour les bâtiments.

En tout état de cause, les garde-corps devront protéger efficacement des dangers. Dans la phase opérationnelle (phase projet) la consultation d'un bureau d'homologation et de sécurité sera nécessaire. A l'initiative du maître d'ouvrage, le bureau de contrôle émettra un avis sur la gamme de mobilier choisie par le bureau d'études et sur son implantation.

- Mains courantes : aide pour l'ascension. Elles seront disposées préférentiellement sur les épaulements du relief.
- Garde-corps. Ils seront installés au niveau des surplombs (belvédères, linéaires avec dévers, ou en corniche). Les garde-corps des belvédères pourront se différencier, pour marquer une nuance entre les zones de stationnement et d'observation (statique, plate-forme) et les zones de circulation (dynamique, accompagnement de sentiers).
- Sécurité du cheminement. La réflexion sera ciblée sur les points suivants :
  - Stabilisation du revêtement ou du sol ;
  - Traitement et aménagement des séquences trop étroites ;
  - Traitement des séquences en pente ;
  - Passage des zones sensibles : éboulis, racines apparentes, berges...



Selon les séquences, et la fréquentation attendue et constatée, les types d'aménagement pourront varier.

Le site doit cependant rester naturel. Une sécurisation complète risque de dénaturer le site. Elle devra être accentuée sur les secteurs de forte fréquentation, et être plus discrète au-delà.



Au sujet des structures : les passerelles, escaliers métalliques font partie du vocabulaire et de l'histoire du site (forges...). La souplesse de ce matériau, alliée à une structure allégée, permettra de résoudre certains dysfonctionnements.







*Restauration rapide du Saut Girard*



*Restauration au parking du Hérisson - Camping*



*Stationnement-Office du Tourisme et future Maison des Cascades : une démarche de projet!*



*Restauration rapide du Belvédère de l'Eventail*



*Restauration rapide du Saut de la Forge*



*Ferme de l'Aurochs*



Les équipements publics, comme la Maison des Cascades, l'Office du Tourisme, ont fait l'objet d'une démarche qualitative et ambitieuse qui répond tout à fait à la monumentalité et à l'exceptionnalité du site.

Le parc de stationnement des Cascades est également une démarche positive : le stationnement enherbé contribue à l'intégration, surtout hors saison, lorsque le couvert végétal est restauré : la plate-forme de stationnement est alors indissociable des prairies adjacentes. Si ce parc de stationnement présente quelques dysfonctionnements (davantage dus à une mise en œuvre défectueuse), il est à prendre comme exemple. La démarche de projet a été réalisée intégralement :

- Définir la capacité nécessaire et maximale du site. L'étude de fréquentation a défini la capacité maximale d'accueil (capacité d'accueil au-delà de laquelle, la visite s'effectue dans de mauvaises conditions et peut endommager le site).
- Définir l'implantation, la forme et le profil de l'aménagement.
- Elaborer le projet : les zones de circulation, de stationnement, les entrées et sorties, les modalités éventuelles de gestion des entrées...
- Déterminer les techniques adéquates à mettre en œuvre, les revêtements spécifiques, les plantations...

La maison des Cascades, et l'office du tourisme sont issus d'une démarche similaire, appliquée à l'architecture.

D'autres équipements, privés, sont cependant insuffisants, et dévalorisent ou banalisent considérablement le paysage par :

- Leur implantation en site naturel ;
- La publicité directe ou indirecte (parasol, mobiliers aux couleurs d'une marque commerciale...);
- Le stationnement et le traitement sommaire des abords.

Pour chacun de ces équipements, un démarche de projet est nécessaire au titre d'un réaménagement, d'une adaptation, d'une intégration, d'une restauration...

Cette démarche sera cadrée par un cahier des charges spécifique, une démarche adaptée, et assistée par un réseau professionnel d'assistance, voire la mise en place de mesures incitatives ou des opérations programmées....



*Kiosque à l'entrée haute des Cascades*



*Auberge du Hérisson*



*Pisciculture*



